

Communiqué de presse, le 21.05.2024

Horaire CFF 2025: pour davantage de ponctualité en Suisse occidentale

Le nouvel horaire CFF, qui entre en vigueur le dimanche 15 décembre 2024, est mis en consultation dès le 23 mai 2024. Il s'agit du plus grand changement d'horaire en Suisse romande depuis Rail 2000. Le nouvel horaire doit répondre aux attentes de la clientèle en matière de ponctualité tout en permettant la réalisation des nombreux travaux pour améliorer l'offre à long terme. Même si ponctuellement la desserte se détériore, il apporte de nouvelles liaisons directes avec l'ouest lausannois, des améliorations en trafic régional ainsi que des dessertes renforcées sur la Riviera et le Bas-Valais notamment. Entre Bienne et Genève, la clientèle profite d'une cadence à la demi-heure, moyennant un changement de train à Renens. Des liaisons directes sont maintenues aux heures de pointe.

La structure de base de l'horaire CFF n'a pas été adaptée depuis Rail 2000 en Suisse romande. Les différentes améliorations d'offre sont venues s'y greffer année après année (toujours plus de trains, toujours plus de clientes et clients impliquant des temps d'embarquement et de débarquement plus longs), de sorte que l'horaire actuel ne dispose plus de réserves de temps suffisantes pour assurer une bonne ponctualité.

En outre, un nombre important d'infrastructures arrivent au bout de leur cycle de vie et nécessitent d'être remplacées, notamment sur les lignes à fort trafic (près de 46% des voies seront renouvelées entre Genève et Fribourg ces dix prochaines années). Ces nombreux chantiers doivent être réalisés pour améliorer l'offre ferroviaire à disposition de la clientèle. C'est pourquoi les CFF et les sept cantons de Suisse occidentale, rassemblés sous l'égide de la Conférence des Transports de Suisse occidentale (CTSO), ont développé de concert un nouvel horaire tenant compte de l'allongement des temps de parcours de quelques minutes des trains de CFF Grandes Lignes. Il vise ainsi une amélioration de la ponctualité tout en permettant la réalisation des nombreux chantiers de modernisation et de développement de l'infrastructure ferroviaire qui vont aller crescendo ces prochaines années. L'horaire 2025 implique, par conséquent, des changements d'habitudes de mobilité pour la clientèle, avec une modification des minutes de départ pour quasiment tous les trains en Suisse romande ainsi que de nouvelles liaisons et correspondances. Cet horaire dit de « chantier » sera valable une dizaine d'années et sera évolutif en fonction de la mise en service des nouvelles infrastructures.

L'horaire CFF 2025 entre en vigueur le dimanche 15 décembre 2024. L'Office fédéral des transports (OFT) lance, dès le 23 mai et jusqu'au 9 juin 2024, sa consultation publique (voir encadré). Cette refonte complète de la structure de base de l'horaire des trains en Suisse romande entraîne dans son sillage l'adaptation des horaires de nombreuses entreprises de transports publics romandes afin de garantir à la clientèle une chaîne de transport sûre. Un changement d'horaire entraîne toujours, d'une part, une amélioration de l'offre et, d'autre part, quelques ombres au tableau. Les partenaires sont convaincus d'avoir trouvé de bonnes solutions pour la majorité des voyageuses et des voyageurs.

Renens accueille les trains grandes lignes

L'une des grandes nouveautés du nouvel horaire est la desserte de Renens par certains trains grandes lignes en provenance ou en direction de toute la Suisse. Cela permet à quelque 4'000 clients quotidiens à destination de l'Ouest lausannois de descendre directement à Renens plutôt que de changer de train en gare de Lausanne. S'y arrêtent les trains:

- InterCity IC5 (Rorschach/Zürich–Biel/Bienne–Neuchâtel–Yverdon-les-Bains–Renens–Lausanne, chaque demi-heure)
- InterCity IC1 (St-Gallen/Zürich–Berne–Fribourg/Freiburg–Lausanne–Renens–Genève/Genève-Aéroport, chaque heure)
- InterRegio IR90 (Brig–Sion–Martigny–St-Maurice–Montreux–Lausanne–Renens–Genève/Genève-Aéroport, chaque heure)
- RegioExpress RE33 (Annemasse–Genève–Coppet–Nyon–Gland–Rolle–Allaman–Morges–Renens–Lausanne –Vevey–Montreux–Villeneuve– Aigle–Bex–St-Maurice, chaque demi-heure et jusqu'à Martigny, chaque heure).

Grâce à l'arrêt à Renens des trains IC1 et IR90, la clientèle bénéficie d'une nouvelle liaison sans arrêt toutes les 30 minutes entre Renens et Genève, avec un gain de temps de parcours de 9 minutes par rapport à aujourd'hui. L'arrêt des trains IR90 permet, en outre, d'offrir une liaison directe entre le Valais et Renens chaque heure ; l'arrêt des trains IC1, une liaison directe entre Berne, Fribourg/Freiburg et Renens chaque heure. En revanche, suite à cet arrêt supplémentaire à Renens, le temps de trajet le plus court entre Genève et Lausanne pour les trains grandes lignes passe de 35 à 39 minutes.

Renforcement des circulations de trains entre le Pied du Jura et Lausanne

L'offre entre le Pied du Jura et le nœud ferroviaire de Lausanne/Renens est renforcée. En effet, les trains InterCity IC5 (ligne du Pied du Jura) ont désormais tous Lausanne comme terminus ou point de départ, deux fois par heure (contre une fois par heure aujourd'hui). Ces trains IC5 font désormais arrêt à Renens, où les clients voyageant entre le Pied du Jura et Genève/Genève-Aéroport changent de train. Avec le nouvel horaire, les clients voyageant entre Neuchâtel et Genève disposent, par exemple, de deux liaisons par heure avec changement à Renens, en 1h16. Cette cadence à la demi-heure que ce soit pour Lausanne ou Genève/Genève-Aéroport (avec changement à Renens) est également à disposition des voyageurs en provenance ou à destination, par exemple, de Bienne et de Delémont (avec changement à Bienne). Une année plus tard, dès décembre 2025, la relation Delémont-Lausanne sans changement sera rétablie une fois par heure.

Ce remaniement des liaisons IC5 a été nécessaire car les analyses de l'horaire ont montré l'impossibilité de faire circuler les trains InterCity IC5 de façon systématique dans de bonnes conditions, en particulier sur l'axe Lausanne-Genève, très sollicité par les trafics grandes lignes, régional et marchandises. La liaison directe, chaque heure, entre Genève et les villes du Pied du Jura disparaît donc durant les heures creuses. Aux heures de pointe du matin et du soir, il est prévu que six trains directs InterRegio IR57 par jour et par sens en semaine circulent entre Neuchâtel et Genève/Genève-Aéroport : le matin, quatre trains au départ de Neuchâtel et deux au départ de Genève-Aéroport ; le soir, quatre trains au départ de Genève-Aéroport et deux au départ de Neuchâtel. Deux liaisons directes par jour et par sens sont également mises en circulation, pour une période d'essai, les jours de week-end. Cette offre pourrait être pérennisée en cas de fréquentation suffisante.

Pour offrir des correspondances quai à quai en gare de Renens, des aménagements d'aiguillages sont nécessaires. Ces travaux d'ampleur nécessitent de passer par un financement et une procédure d'approbation des plans qui doit être soumise à l'OFT. Les plannings prévoient une mise en service de ces installations au plus tôt en 2029. D'ici-là, les CFF s'engagent néanmoins à tester la mise en place de correspondances quai à quai de manière ponctuelle, pour autant que la situation du réseau la rende possible.

Dès que les infrastructures indispensables auront été réalisées, la desserte horaire entre le Pied-du-Jura et Genève sera rétablie, tout en maintenant la cadence semi-horaire vers Lausanne.

Renforcement du trafic grandes lignes sur l'Arc lémanique jusqu'en Valais

Les trains RegioExpress RE33, qui circulent actuellement une fois par heure d'Annemasse à Vevey et une fois par heure d'Annemasse à St-Maurice, sont prolongés une fois par heure jusqu'à St-Maurice et une fois par heure jusqu'à Martigny. Cette dernière ville bénéficie ainsi de trois trains par heure de/pour l'Arc lémanique au lieu de deux actuellement. De plus, les gares de Montreux, Villeneuve, Aigle, Bex et St-Maurice bénéficient d'une meilleure desserte avec désormais un train RegioExpress de plus par heure.

Selon les compositions de trains, ce sont ainsi entre 340 et 680 places supplémentaires qui sont proposées par heure entre Vevey et St-Maurice/Martigny. Enfin, les quatre relations grandes lignes par heure (deux InterRegio IR90/IR95 et deux RegioExpress RE33) entre Aigle et Genève, au lieu de trois aujourd'hui, permettent de proposer une cadence au quart d'heure quasi parfaite entre Aigle et Morges ainsi qu'entre Nyon et Genève.

Changements en trafic régional

De nombreuses améliorations sont introduites en trafic régional dans les cantons de Genève, Neuchâtel, Fribourg et Vaud.

- Entre **Annemasse et Genève**, les capacités sont renforcées (six trains par heure et par sens) grâce à l'arrêt des trains RegioExpress RE33 dans toutes les gares de la ligne, ce qui vient compléter l'offre des trains Léman Express.
- Sur le **littoral biennois et neuchâtelois**, le train régional Bienne – Neuchâtel est nouvellement traversant à Neuchâtel et prolongé à Yverdon-les-Bains pour créer une nouvelle ligne sans changement Bienne–Neuchâtel–Yverdon-les-Bains (R13) une fois par heure (avec quelques exceptions), avec correspondance avec l'InterCity IC5 à Yverdon-les-Bains. Des trains supplémentaires circulent entre Bienne et Neuchâtel (R16) à certaines heures pour offrir un service à la demi-heure sur ce tronçon. La nouvelle offre ne dessert plus la gare de Gléresse désormais accessible par bus depuis Douanne. En effet, le tronçon de voie unique à cet endroit, couplé aux travaux du tunnel de Gléresse, ne permettrait plus de maintenir des horaires fiables. Par ailleurs, la R13 ne dessert plus Vaumarcus – où une desserte bus de substitution sera mis en œuvre – et Grandson (gare toujours desservie par le RER VD). Dès le tunnel de Gléresse réalisé (2030), ce train régional sera mis à la cadence demi-heure entre Bienne-Neuchâtel et Yverdon-les-Bains.

- Une cadence à la demi-heure est proposée par les trains S20/S21 du RER Fribourg | Freiburg entre **Neuchâtel et Fribourg/Freiburg**.
- Une nouvelle liaison du RER Vaud (R7) est mise en place entre **Vevey et Palézieux**, via la ligne Vevey - Puidoux. Elle permet de connecter, une fois par heure, et sans passer par Lausanne, les régions de la Riviera, du Chablais et du Valais (ligne du Simplon, InterRegio IR95) à la ligne du Plateau (InterRegio IR15) en direction de Fribourg/Freiburg et de Berne. Cela permet, moyennant un changement supplémentaire, un gain de temps de parcours de 7 minutes pour un trajet entre Aigle et Fribourg. Pour rendre possible cette nouvelle offre, les haltes de Vevey-Funi et Corseaux-Cornalles sont désormais desservies par bus et non plus par train.
- Les trains régionaux Fribourg/Freiburg – Romont (S40/S41) sont prolongés jusqu'à **Lausanne** et reliés aux trains régionaux entre **Fribourg/Freiburg et Yverdon-les-Bains** (S30), avec correspondance pour le trafic grandes lignes à Yverdon-les-Bains et à Fribourg/Freiburg en direction de Berne. Cela permet à Romont d'être reliée 3 fois par heure à Lausanne et à Palézieux d'être relié 3 fois par heure à Fribourg. Oron et Vauderens sont reliés 1 fois par heure à Lausanne et à Fribourg. Afin de garantir un nœud de correspondance complet et attractif à Yverdon-les-Bains entre les trains régionaux et les trains grandes lignes de la ligne du Pied du Jura, la halte de Champ-Pittet n'est plus desservie. Une alternative de transport par les bus TRAVYS garantit une desserte du secteur chaque 10 minutes. De même, afin de garantir les temps de parcours et la faisabilité du trafic régional entre Fribourg et Romont, la gare de Matran est fermée et reste desservie par bus dans l'attente de la mise en service de la nouvelle gare d'Avry-Matran, dont les travaux seront achevés en décembre 2025.
- Les **lignes de la Broye** du RER Vaud R8 et R9 sont prolongées au-delà de Lausanne vers Allaman (R8 Payerne–Allaman et R9 Murten/Morat–Allaman). Deux trains par heure circulent ainsi entre Payerne et Lausanne, contre une fois par heure actuellement. En outre chaque heure et tous les jours de la semaine, Avenches et Faoug sont reliés à Berne via Kerzers par la ligne S5 du RER bernois. Des trains supplémentaires S52 du RER bernois relient Payerne à Berne aux heures de pointe de semaine, lorsque le fret le permet.
- Desservie par cinq lignes de RER, **Palézieux** dispose désormais de quatre trains par heure en direction de Lausanne, contre trois aujourd'hui.

La remise en correspondance du bus régionaux sur le nouvel horaire des trains a nécessité un énorme travail de planification et de coordination avec les régions, les communes et les entreprises de transport.

L'ensemble des changements pour chaque canton est détaillé sur news.sbb.ch/horaire25

A noter encore que le nouvel horaire 2025 n'empêche pas des modifications ponctuelles d'horaires liées à des travaux d'ampleur impliquant notamment des interruptions de tronçons, comme par exemple la substitution des trains par des bus prévue entre Fribourg et Berne durant huit semaines pendant les vacances d'été 2025 (27 juin au 25 août 2025). Ou encore le remplacement des trains par des bus entre Palézieux et Payerne en raison du renouvellement de l'infrastructure (15 février au 9 juin 2025) ainsi qu'à la Vallée de Joux (réfection du tunnel des Epoisats, interruption (le Day) - Le Pont - Le Brassus du 12 avril au 3 novembre 2025). En effet, le réseau romand continuera à voir se dérouler sur ses lignes de nombreux chantiers d'entretien indispensables à la sécurité des installations ferroviaires. Pour rappel, ce sont 6 milliards de francs qui sont investis d'ici 2030 en Suisse romande. Le nouvel horaire permettra

d'assurer à la clientèle la meilleure offre possible en termes de ponctualité et de fiabilité des correspondances dans ce contexte de travaux particulièrement intense.

Horaire 2025 : mise en consultation

Du 23 mai au 9 juin 2024, l'Office fédéral des transports (OFT) met en consultation le projet d'horaire 2025 sur www.tp-info.ch/fr/projet-horaire. Les prises de position doivent être adressées à l'aide du formulaire disponible en ligne auprès des services cantonaux chargés des transports publics. Ces derniers se chargent d'examiner les requêtes et, le cas échéant, en tiennent compte ou les intègrent à la planification des horaires des années suivantes.

Retrouvez les autres changements sur le réseau CFF ailleurs en Suisse alémanique et au Tessin sur news.sbb.ch/fr/medias/article/128940/changement-d-horaire-en-decembre-2024-davantage-de-correspondances-de-jour-et-de-nuit

Contacts

CFF: presse@cff.ch, 051 220 43 43

CTSO:

- Jean-François Steiert, Président CTSO, Directeur du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement du Canton de Fribourg (079 204 13 30)
- Nuria Gorrite, Cheffe du Département de la Culture, des Infrastructures et des Ressources Humaines du Canton de Vaud (021 316 70 01)
- Laurent Favre, Chef du Département du développement territorial et de l'environnement du Canton de Neuchâtel (079 347 16 46)-